

## **Éducation à la citoyenneté : Les radios associatives en première ligne**

*Le SNRL accueille avec satisfaction le regain d'intérêt des pouvoirs publics et des collectivités pour les médias de proximité depuis le début de l'année, soulignant leur rôle majeur en faveur de l'éducation aux médias, de l'éducation civique et de la construction du lien social par la communication.*

Le travail quotidien réalisé depuis trente ans par les radios associatives, à l'école et dans les quartiers, en zone urbaine comme en zone rurale, en métropole comme en outre-mer, mérite qu'on s'y intéresse et nécessite des moyens.

Le syndicat se félicite des annonces présentées par Fleur Pellerin et Najat Vallaud-Belkacem en Conseil des Ministres le mercredi 11 février 2015. L'expertise indiscutable des radios et de leur organisation professionnelle permettra d'avancer sur des mesures opérationnelles en pleine concertation avec les directions concernées des deux Ministères.

**Le SNRL rappelle qu'il ne saurait y avoir de réorientation du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) sans abondement supplémentaire en faveur des radios associatives et en accord avec les organisations professionnelles représentatives du secteur.**

Afin de travailler sur des bases concrètes, le SNRL, sous l'égide d' Eric Lucas, Délégué National à l'Éducation, a lancé une grande enquête nationale ouverte à toutes les radios associatives et ayant pour objectif de mesurer l'ensemble des actions d'éducation aux médias menées en partenariat avec les établissements scolaires et les collectivités locales. Cette enquête mesure également les attentes des radios de proximité pour pouvoir répondre efficacement à cette mission essentielle. Les résultats seront transmis aux ministères concernés au début du mois de mars prochain.

Le syndicat a saisi Mmes Najat Vallaud-Belkacem et Fleur Pellerin sur le sujet, ainsi que les présidents des Commissions des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale et du Sénat, M. Patrick Bloche et Mme Catherine Morin-Desailly, afin de déterminer, avec l'exécutif et avec le législateur, les modalités d'action pertinentes.

---

Le SNRL est le plus important syndicat de radios en France en nombre d'entreprises affiliées. Le secteur associatif de la radiodiffusion qu'il représente, emploie près de 2500 salariés, dont près de 500 journalistes professionnels, et regroupe plusieurs dizaines de milliers de bénévoles.

Merci de relayer l'information et de nous en tenir informés.

**Contact presse :**  
Pierre Montel - 06 62 92 65 21  
communication@snrl.fr